



Ville de
Maule

Liberté
Egalité
Fraternité

ARRETE PORTANT RESERVATION DE STATIONNEMENT

Face au n° 14 rue du Pressoir

05 juillet 2024
de 8 heures à 18 heures

N/Réf. : OL/NB/EF – Arrêté n° 2024-120

Le Maire,

VU la demande en date du 05 juillet 2024 par laquelle CVDS Déménagement – 1 digue d'Alfortville 94000 CRETEIL pour le compte d'un de leur client demeurant au n° 10 rue du Pressoir à Maule.

Demandant la réservation de 2 places de stationnement matérialisées en zone bleue face au 14 rue du Pressoir permettant le déménagement de leur client.

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de voirie du 21/10/1965 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

A R R E T E

ARTICLE 1 : AUTORISATION

Le demandeur est autorisé, **le vendredi 05 juillet 2024 de 8 heures à 18 heures** à stationner un véhicule de déménagement sur 2 places de stationnement matérialisées en zone bleue face au n° 14 de la rue du Pressoir.

ARTICLE 2 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

L'installation visée à l'article 1 sera réalisée de façon à préserver le passage des usagers de la dépendance domaniale occupée.

La sécurité et le libre passage des piétons seront toujours assurés. Le demandeur devra signaler toute occupation de la voie publique par des panneaux réglementaires.

ARTICLE 3 : RESPONSABILITE

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toutes natures qui pourraient résulter de l'occupation du domaine public.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Lieutenant commandant le Centre de Secours de Maule,
- Monsieur le Major de la Brigade de Gendarmerie de Maule,
- Monsieur le Policier Municipal,
- Madame BRIGNOLI, Directrice des Services Techniques,
- Le demandeur.

Fait à Maule, le 11 juin 2024




Olivier LEPRÊTRE
Le Maire.